

Cote du document:	<u>EB 2016/119/R.24/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>14 b) ii)</u>
Date:	<u>12 décembre 2016</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

République de l'Inde

Projet d'atténuation des effets de la  
sécheresse dans l'État de l'Andhra Pradesh

Additif

Conseil d'administration — Cent dix-neuvième session  
Rome, 14-15 décembre 2016

---

Pour: Approbation

# Projet d'atténuation des effets de la sécheresse dans l'État de l'Andhra Pradesh

## Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les ajouts et modifications ci-après à apporter au rapport du Président sur le Projet d'atténuation des effets de la sécheresse dans l'État de l'Andhra Pradesh (EB 2016/119/R.24). Pour plus de clarté, les modifications apportées au texte apparaissent en caractères gras et le trait de soulignement correspond aux suppressions.

Page iv, Résumé du financement

Coût total du projet:	<b>148,8 millions d'USD</b>
Montant du cofinancement:	RIDF: 6,2 millions d'USD MGNREGS: <b>42 millions d'USD</b> RKVY: <b>2,4 millions d'USD</b>
Contribution de l'emprunteur:	<b>13,9 millions d'USD</b>
Contribution des bénéficiaires:	<b>8,8 millions d'USD</b>

Page 6, paragraphe 26

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Flux de fonds. Le financement du FIDA sera versé sur un compte désigné libellé en dollars des États-Unis qui sera ouvert auprès de la Banque de réserve de l'Inde et géré par le Service aide, comptes et audit du Bureau du contrôleur. Le FIDA versera comme avance initiale une allocation autorisée d'un montant maximal de 3 millions d'USD. Tous les décaissements de l'UGPE seront effectués par le biais du système du Trésor public. \_\_\_\_\_ . Les dispositions relatives aux flux de fonds prévoient un large recours aux systèmes de l'État/du pays; les transferts de fonds depuis l'État vers les districts doivent être effectués en utilisant le système du Trésor public et des comptes de dépôt personnels. Des comptes de dépôt personnels supplémentaires seront ouverts pour chaque Agence de gestion agricole et technologique, sur autorisation de l'État. Les décaissements en faveur de l'organisme technique chef de file et de tous les autres organismes d'appui seront gérés par l'UGPE; les procédures relatives aux décaissements en faveur des bureaux de district seront, quant à elles, détaillées dans le manuel d'exécution du projet."

Page 7, paragraphe 29

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Audit. L'État demandera au Bureau de l'auditeur général de l'État de l'Andhra Pradesh de mener des audits annuels du projet. Le Bureau de l'auditeur procèdera à un "audit de certification" pour les projets financés par des sources extérieures, notamment plusieurs activités spécifiques, telles que des vérifications des états financiers du projet, des rapports financiers intermédiaires remis au FIDA, des transactions de trésorerie du projet et des sociétés de l'Agence de gestion agricole et technologique au niveau des districts. Le Bureau de l'auditeur émettra des avis distincts pour les états financiers, les rapports financiers intermédiaires et l'utilisation du compte unique du Trésor et du système bancaire commercial. Les états financiers vérifiés et le rapport d'audit, y compris la lettre de

recommandations, seront présentés au FIDA dans un délai de six mois à compter de la clôture de chaque exercice budgétaire. Dans le même temps, l'audit annuel légal sera effectué par un Commissaire aux comptes indépendant désigné par le Bureau de l'auditeur général de l'État de l'Andhra Pradesh. L'État a confirmé que les Commissaires aux comptes auront pleinement accès au système du Trésor aux fins de l'audit."

Page 8, paragraphe 34

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas techniques et hausse des prix, est estimé à 148,8 millions d'USD sur une période de cinq ans. Cette estimation repose sur les hypothèses suivantes: i) une hausse des prix de 5% appliquée à tous les postes; ii) un taux de change de 70 roupies indiennes pour un dollar des États-Unis; et iii) des droits et des taxes de 12,5% sur les travaux et de 5% sur les biens, les intrants et les services."

Page 8, paragraphe 35

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Le projet sera financé approximativement comme suit: 75,5 millions d'USD, soit 50,7% du coût total, par le FIDA; 6,2 millions d'USD par le Fonds pour le développement de l'infrastructure rurale (RIDF); 42 millions d'USD par le Plan national de garantie de l'emploi rural Mahatma Gandhi (MGNREGS); 2,4 millions d'USD par le dispositif Rashtriya Krishi Vikas Yojana (RKVY); un financement de contrepartie du gouvernement équivalant à 13,9 millions d'USD, comprenant les droits et taxes, ainsi que les salaires du personnel détaché; et une contribution des bénéficiaires équivalant à 8,8 millions d'USD. Les taxes et droits représentent l'équivalent de 5,4 millions d'USD."

Page 8, tableau 1

Le tableau 1 est remplacé par le tableau ci-dessous:

Tableau 1

Coût du projet, par composante et par source de financement  
(en milliers d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		GoAP*		NREGS		RIDF		RKVY		Bénéficiaires		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Systèmes de production résilients face au changement climatique	65 583	59	10 814	9,7	18 915	17	5 463	5	2 447	2,2	8 363	7,1	111 584
2. Résistance à la sécheresse par le biais de la gouvernance et de la gestion des ressources naturelles	5 809	19	835	2,7	23 108	74,8	717	2	-	-	455	1,5	30 925
3. Gestion du projet et enseignements tirés	4 108	65	2 225	35	-	-	-	-	-	-	-	-	6 333
<b>Total</b>	<b>75 500</b>	<b>50,7</b>	<b>13 875</b>	<b>9,3</b>	<b>42 022</b>	<b>28,5</b>	<b>6 180</b>	<b>4</b>	<b>2 447</b>	<b>1,6</b>	<b>8 818</b>	<b>5,9</b>	<b>14 842</b>

\* GoAP: gouvernement de l'État de l'Andhra Pradesh.

Page 9, tableau 2

Le tableau 2 est remplacé par le tableau ci-dessous:

Tableau 2

Coût du projet, par catégorie de dépenses et par source de financement  
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA		GoAP		NREGS		RIDF		RKVY		Bénéficiaires		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Travaux	2 386	6,9	2 325	6,7	28 790	83,1	611	2	-	-	541	1,3	34 653
Formation	5 253	99,9	6	0,1			-		-	-	-	-	5 259
Consultants	18 690	85,6	3 132	14,4			-		-	-	-	-	21 821
Biens, services et intrants	45 084	56,1	6 363	7,9	13 233	16,5	4 938	6	2 447	3	8 276	10,5	80 341
Dons et subventions	1 921	73,3	70	2,7	-	-	631	24	-	-	-	-	2 621
Traitements et indemnités	2 166	52,2	1 980	47,8	-	-	-	-	-	-	-	-	4 146
<b>Total</b>	<b>75 500</b>	<b>50,7</b>	<b>13 875</b>	<b>9,3</b>	<b>42 022</b>	<b>28,5</b>	<b>6 180</b>	<b>4</b>	<b>2 447</b>	<b>1,6</b>	<b>8 818</b>	<b>5,9</b>	<b>148 842</b>